

La famille JOUENNE du Morne à l'eau

Bernadette Rossignol – janvier 2020

Un des grands tombeaux du cimetière du Morne à l'eau, Guadeloupe, bien connu pour ses carreaux noirs et blancs, porte le nom « Famille JOUENNE ».

Intriguée par ce patronyme normand et recherches faites sur Geneanet ¹ et dans les registres sur IREL ainsi que, nous le verrons, dans le notariat guadeloupéen, nous avons pu reconstituer les premières générations de cette famille.

Le premier porteur du nom, un charpentier, a été affranchi au Petit Canal à 21 ans en 1834 : **le 17 juillet 1834, le sieur Eugène JOUENNE, 21 ans 8 mois, charpentier, né au Petit Canal de père et mère inconnus et domicilié au Moule, présente un arrêté du gouverneur du 7 mai 1834 qui le déclare libre** ; il ne sait pas écrire ².

C'est sûrement lui qui a choisi son patronyme. Il n'a pas pu l'inventer mais d'où le sort-il ?

Or, le 25 janvier 1823 au Petit Canal, Pierre Joseph Guérin de Fondjoyeuse et Jean Baptiste Rivière déclaraient le décès du sieur **Pierre Eugène JOUENNE, natif de Rouen, Seine Inférieure, gèreur** sur l'habitation sucrerie dite Chabert appartenant à M. de Gallard mais résidant depuis peu chez M. le docteur Vandier, médecin au rapport du quartier. Agé d'environ 42 ans, il est en effet décédé de maladie.

Il avait rédigé son testament le 23 janvier, deux jours avant son décès

Testament et inventaire des biens de Pierre Eugène JOUENNE

M^e Chérot Lasalinière, 23 janvier 1823

Testament long et précis, écrit de sa main dans une case auprès de la maison principale de la petite habitation affermée à M. VANDIER, médecin, au quartier du Canal, en présence de MM Etienne DEMION et François ANDRAULT, gèreurs, le premier au Moule, le second au Petit Canal. Il est « malade de corps et alité mais sain d'esprit ».

Le testament se divise en 6 parties :

1 Je donne mon corps et mon âme à Dieu

2 Je veux que mes dettes soient payées et mes torts, si j'en ai, réparés

3 Je lègue 300 livres aux pauvres de la paroisse du Petit Canal

4 « Voulant laisser à mon exécuteur testamentaire le moins de peine possible, je déclare que mes biens consistent dans deux esclaves nommés Lubin, nègre âgé d'environ 16 ans et **Eugène, mulâtre âgé d'environ 12 ans** et dans les créances qui suivent »:

1 dû par les mineurs SAINT ALARY, contre lesquels j'ai un dossier, 4 356 livres + frais et intérêts sur lesquelles j'ai reçu un acompte de 2 002 livres 6 sous

2 dû par reconnaissance de M. GIRARD d'ALBISSIN : 7 345 livres

3 dû par billet de M. SERGENT SERCILLY du Moule : 1 617 livres

Ces 3 titres sont aux mains de M. DESPREZ, négociant à Pointe à Pitre, qui avait aussi un billet de M. CADENET du Moule de 603 livres qu'il a reçu mais je dois au dit Dr Desprez un peu plus de cette somme

¹ En particulier histoire 1680 et dollie5 où vous trouverez en partie les descendances.

² Acte 72, vue 29.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

- 4 M. SERGENT SERCILLY m'a consenti un autre billet qui se trouve dans mes papiers
5 deux billets de M. Alexandre BARBOTTEAU, aussi dans mes papiers
6 dû par M. Godefroy DESSOURCES, économiste sur l'habitation dite Girard par billet payable en argent : 630 livres
7 il me sera dû par M. GALLARD et Mlle MAGNAN CHABERT à la fin de ce mois 4 000 livres en argent pour mes appointements sur l'habitation dite Chabert leur appartenant
8 dû une somme à régler pour la nourriture de M. BARBOTTEAU pendant 3 mois et demi à raison de 2 000 livres par an
9 dû par M. VESSIÈRE, économiste sur l'habitation dite Besnard : 54 livres
10 je possède un cheval enharnaché, une montre d'or, 6 couverts, 6 cuillers à café et 1 à ragoût, le tout d'argent ; je déclare avoir donné en dépôt à mon exécuteur testamentaire 1 160 francs argent de France

Je ne me rappelle aucune dette passive que celles qui peuvent résulter des comptes avec M. ROALDÉS, médecin, dont il faudra soustraire 108 livres pour 2 paires de bottes que je lui ai vendues et livrées.

- 5 Je donne et lègue tous les biens que je posséderai à mon décès moitié à M. **Jacques Charles Jouenne mon père, domicilié à Rouen** rue des Charettes prolongée, et moitié à sa seconde épouse ma belle-mère. « Je les prie d'accepter cette preuve de la tendresse que je n'ai cessé de leur porter. »
6 Je nomme comme exécuteur testamentaire M. le marquis de BRAGELONGNE CREUILLY et je le prie de tout employer auprès de M. GALLARD DEZALLEU pour qu'il veuille bien consentir à échanger mon jeune nègre Lubin contre son jeune mulâtre Nicolas fils de sa négresse nommée Augustine. Si cet échange a lieu je recommande Nicolas aux soins de mon père et de ma belle-mère.

Après le décès, le 25 janvier 1823, les scellés furent apposés par Charles Joseph NÉRON VERVILLE, conservateur du registre de l'état civil du Petit Canal, sur une malle et un buffet contenant les effets et papiers de la succession et M. Pierre Joseph GUÉRIN de FONDJOYEUSE fut nommé gardien des scellés. Tous deux furent présents le 17 mars 1823 à la levée des scellés, suivie de l'inventaire par le même notaire Lasalinière, en la maison du gérant de l'habitation Chabert.

Cet inventaire fut fait sur requête de l'exécuteur testamentaire Camille Marie marquis de BRAGELONGNE CREUILLY, habitant propriétaire au Moule, en présence de M. SENAC de LAFOREST, procureur du roi près le tribunal de première instance de Pointe à Pitre, dans l'intérêt des héritiers absents. La prisée fut faite par Louis Marie François Prosper COUPPÉ DELISLE et Xavier Pierre Vincent GIRARD d'ALBISSIN, habitants propriétaires au Petit Canal, Alexandre Gabriel LEMOINE MAUDET, habitant propriétaire au Moule étant présent en cas de litige.

L'inventaire n'est pas détaillé et l'acte n'en donne que le résumé :

- 1 esclaves (1 et 2), ensemble : 5 000
2 meubles (3 à 28) : 2 285
3 argenterie et objet en or (29 à 31) : 711
4 cheval (32) : 1 500
5 or et argent monnayé (33 et 34) : 2 445 l. 16 s. 5 d.
6 dettes actives (35 à 48) : 18 897 l. 16 s. 10 d.
Total de l'actif : 30 839 l. 1 s. 10 d.
Dettes (49 à 60) : 1 993 l. 18 s.
Net succession : 28 845 l. 3 s. 10 d.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Pierre Eugène JOUENNE, gérant, était donc un homme aisé, ménager de son argent en bon Normand et qui pouvait en prêter à de nombreux habitants propriétaires fort notables.

Grâce aux informations qu'il donne et au relevé des mariages de Rouen par le Cercle généalogique de Rouen et Seine Maritime (CGRSM) sur Geneanet nous avons retrouvé son père. Pierre Jacques Charles JOUENNE, fils de Charles et Marguerite Hardy, s'est marié trois fois :

Le 01/02/1774 paroisse Saint Pierre du Châtel, avec Marie NORMAND

Le 21/07/1777 paroisse Saint Nicaise, avec Marie Angélique GODARD

Le 10/10/1786 paroisse Saint Maclou, avec Marie Anne Rosalie CARLET

Pierre Eugène, né vers 1781, devait donc être fils de la 2^{ème} épouse mais élevé par la 3^{ème} (qui n'est donc pas la seconde épouse). Nous n'avons pas recherché les mariages ni son baptême dans les registres et ne savons pas depuis quand il était en Guadeloupe.

Le charpentier Eugène JOUENNE

Le charpentier Eugène Jouenne, mulâtre né de parents inconnus vers 1811, douze ans avant le décès du gérant normand, serait-il son fils naturel, fils d'une esclave ? Il devait s'agir d'un libre de fait, liberté confirmée par le gouverneur en 1834. Nous n'avons pas de confirmation ni de réponse à ces hypothèses. On peut supposer aussi que le « jeune mulâtre Nicolas fils de (la) négresse nommée Augustine », recommandé, si l'échange se fait, aux père et belle-mère du testateur, est un autre fils naturel.

Le patronyme JOUENNE, d'origine normande, va se multiplier en Guadeloupe.

Le 31 janvier 1874 au Morne à l'eau ³, Eugène JOUENNE épouse Victoire CASQUETTE et légitime leurs quatre fils, dont il avait déclaré la naissance, s'en reconnaissant le père. Cette légitimation tardive est à mettre peut-être en rapport avec le mariage de leur fils aîné, un peu plus d'un mois après ses parents.

Victoire CASQUETTE avait fait inscrire au Morne à l'eau le 8 mars 1848 l'arrêté du gouverneur du 21 décembre précédent la déclarant libre, avec sa fille Marie, un an ⁴. Née au Morne à l'eau, elle avait alors 17 ans et était domestique ; elle ne savait pas écrire. A la déclaration de naissance de son fils Eugène elle sera dite couturière et aux déclarations de naissance suivantes, cultivatrice.

³ Acte 4, vue 65-66.

⁴ Acte 13, vue 4.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Eugène JOUENNE

charpentier

affranchi par arrêté du gouverneur du 07/05/1834 inscrit au Petit Canal le 17/07 ;

charpentier né au Canal et domicilié au Moule

o 1811/12 Petit Canal de parents inconnus

+ 30/1 d 01/12/1875 Morne à l'eau ; habitation Maximin, section de Jabrun ; charpentier, 62 ans ; déclaré par ses deux fils, Eugène, 25 ans et demi, et Eugène Philibert, 23 ans, cultivateurs propriétaires (ne savent pas signer)

x 31/01/1874 Petit Canal, Victoire CASQUETTE, cultivatrice

affranchie par arrêté du gouverneur du 21/12/1847, inscrit à Morne à l'eau le 08/03/1848 (17 ans, domestique)

o ca 1830 Morne à l'eau de parents inconnus

+ 23 d 24/03/1877 Les Abymes ; 52 ans, cultivatrice domiciliée au Morne à l'eau ; décédée hameau Monnerot, section des hauteurs

au mariage en 1874, légitimation de leurs 4 fils

Eugène JOUENNE x 1874 Victoire CASQUETTE

1 Eugène JOUENNE

cultivateur au Morne à l'eau, habitation Tifédère section de Jabrun

o 29/01 d 07/02/1850 Morne à l'eau, n° 9 ; déclaré par Eugène Juhu (sic) , charpentier, qui s'en reconnaît le père ; né de sa cohabitation hors mariage avec la citoyenne

Victoire Casquette, 21 ans, couturière

légitimé par le mariage de ses parents le 31/01/1874

+ 15/05/1883 Morne à l'eau ; habitation Titeca section de Jaham ; déclaré par son frère Eugène Philibert, 31 ans

x 10/02/1874 Morne à l'eau, Marie Céleste ARÇON, fille de + Jacques (maçon

+ 30/07/1869 Morne à l'eau) et + Euphrasie URBAIN (+ 24/05/1864 Morne à l'eau) ; ils reconnaissent et légitiment Thomas o 23/05/1872)

o 26/04 d 05/05/1840 Morne à l'eau, acte 17

+ 11 d 12/04/1889 Morne à l'eau, Bordeaux bourg, rue du Moule ; 49 ans, veuve ; acte 63

ax 15/01/1861 Morne à l'eau, Alfred NUMA, charpentier, fils naturel reconnu de Louisonne

+ 10/05/1868 Morne à l'eau ; 37 ans

d'où 4 enfants NUMA

d'où 6 enfants dont l'aîné légitimé au mariage des parents et au moins 3 décédés dans l'enfance

1.1 Thomas ARÇON puis JOUENNE

o 14 d 23/03/1872 Morne à l'eau ; habitation Tifeder, section de Jabrun

+ 07 d 08/02/1883 Morne à l'eau ; 11 ans 10 mois ; déclaré par son oncle Eugène Philibert Jouenne

1.2 Jean Germain JOUENNE

o 19 d 27 /11/1874 Morne à l'eau ; habitation Tifédère section de Jabrun

? + 27/12/1902 Morne à l'eau ; habitation Lespérance section de Jabrun ; Jean François (sic), 30 ans ; déclaré par son oncle Eugène (sic) Jouenne

1.3 Pierre Célestin JOUENNE

o 23 d 31/05/1876 Morne à l'eau ; habitation Tifédère section de Jabrun

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1.4 Jacques Nicolas Boromé JOUENNE

- o 12 d 19/11/1877 Morne à l'eau, habitation Tifédère section de Jabrun
- + 25 d 26 /12/1877 Morne à l'eau ; 1 mois 6 jours

1.5 Charles Joseph JOUENNE

- o 17 d 18/02/1879 Morne à l'eau ; habitation Tifédère section de Jabrun

1.6 Augustine Catherine Marie JOUENNE

- o 24/02 d 05/03/1881 Morne à l'eau ; habitation Tifédère section de Jabrun
- + 08 d 09/08/1883 Morne à l'eau habitation Tifédère section de Jabrun ; 2 ans

2 Eugène Philibert JOUENNE

cultivateur

- o 17 d 26/04/1852 Morne à l'eau, n° 42 ; déclaré par Eugène Jouenne, 39 ans, cultivateur (mêmes déclarations que pour Eugène)

légitimé par le mariage de ses parents le 31/01/1874

- x 15/07/1885 Morne à l'eau, Françoise TELLUS, couturière, fille naturelle de + Elisa Tellus (+ 13/06/1853 Port Louis) ; légitimé 5 enfants

- o 08/12/1853 Port Louis

d'où 6 filles dont les 5 premières filles naturelles déclarées et reconnues à la naissance par le père, légitimées au mariage des parents

2.1 Elisabeth Monique JOUENNE

- o 05 d 13/05/1874 Morne à l'eau, acte 109 ; habitation Trois Quarts section de Jabrun ; déclaré par le père, 22 ans, cultivateur habitation Brinvilliers section de Jabrun ; née de sa cohabitation avec Françoise Tellus cultivatrice habitation Trois Quarts

2.2 Augustine JOUENNE

- o 24 d 31/07/1876 Morne à l'eau, acte 121 ; habitation Titeca section de Jabrun où habitent les parents, père cultivateur propriétaire ; née de sa cohabitation avec Françoise Tellus cultivatrice

- x 16/02/1623 Morne à l'eau, Ildephonse Armand **BÉNIN** (mention marginale)

2.3 Ursule Constance JOUENNE

- o 16 d 24/12/1878 Morne à l'eau, acte 179 ; habitation Bazin section de Jabrun d'où un fils naturel

2.3.1 Thomas Jules JOUENNE puis MAUCO

- o 24 d 28/11/1901 Morne à l'eau ; habitation Saint Cyr section de Jabrun ; déclaré par son grand-père Eugène Philibert
- reconnu à Sainte Rose 09/01/1919 par Paul MAUCO

2.4 Marie Mathilde JOUENNE

- o 21 d 30/03/1881 Morne à l'eau, acte 46 ; habitation Poyen section de Jabrun ; mère lessivière

- x 08/10/1901 Morne à l'eau, Pascal Manneville **MONTENTIN** (mention marginale)

2.5 Gabrielle JOUENNE

- o 04/04/1883 Morne à l'eau, acte 74 ; habitation Trois Quarts section de Jabrun

- x 23/07/1906 Morne à l'eau, Saint Charles **MARGUERITE** (mention marginale)

2.6 Marie Louise Rose JOUENNE

- o 08 d 14/09/1885 Morne à l'eau ; habitation Trois Quarts section de Jabrun ; légitime ; père habitant cultivateur, mère couturière

- x 08/09/1914 Morne à l'eau, sieur **SAINT-YVES** (mention marginale)

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

3 Augustin JOUENNE

cultivateur au Morne à l'eau

o 26/11 d 06/12/1855 Morne à l'eau, n° 135 ; déclaré par Eugène Jouenne, 43 ans, charpentier domicilié sur l'habitation Eimar, section de Jabrun (idem)

légitimé par le mariage de ses parents le 31/01/1874

x 28/10/1887 Morne à l'eau, Reine FABIGNON, cultivatrice, fille de Tristan Claudin, 54 ans, charpentier, et Louisa DANICAN, 50 ans, cultivatrice

o 29/01/1859 Morne à l'eau

d'où 8 enfants dont 1 décédé avant le mariage et 3 légitimés au mariage

3.1 Jules JOUENNE

o 04 d 13/12/1879 Morne à l'eau, acte 188 ; habitation Bienvenu section des Grands Fonds ; déclaré et reconnu par le père ; légitimé par le mariage

3.2 Raphael JOUENNE

o 20 d 29/06/1882 Morne à l'eau, acte 97 ; habitation Saint Cyr section de Jabrun ; déclaré et reconnu par le père

+ 24/03/1886 Morne à l'eau ; habitation Dubois section de Jabrun ; 4 ans, fils naturel reconnu

3.3 Marie Victoire JOUENNE

o 29/11 d 02/12/1884 Morne à l'eau, acte 176 ; habitation Zabeth section des Grands Fonds ; déclaré et reconnu par le père ; légitimée par le mariage

3.4 Marie Euphémie JOUENNE

o 17 d 19/02/1887 Morne à l'eau, acte 21 ; habitation Zabeth section des Grands Fonds ; déclaré et reconnu par le père ; légitimée par le mariage

+ 23/02/1890 Morne à l'eau ; habitation Lespérance section de Jabrun ; 3 ans

3.5 Jérôme JOUENNE

o 04 d 10/10/1889 Morne à l'eau ; habitation Lespérance section de Jabrun ; légitime

3.6 Nestor JOUENNE

o 25/05 d 01/06/1892 Morne à l'eau, acte 106 ; habitation Lespérance section de Jabrun ; légitime

x 19/06/1934 Morne à l'eau, Marguerite (mention marginale ; patronyme illisible)

3.7 Euphrasie JOUENNE

o 15 d 23/03/1895 Morne à l'eau, acte 59 ; habitation Lespérance section de Jabrun ; légitime

3.8 Pulchérie JOUENNE

o 18 d 26/09/1898 Morne à l'eau, acte 202 ; habitation Lespérance section de Jabrun ; légitime

4 Léonard JOUENNE

cultivateur au Morne à l'eau

o 21 d 25/03/1861 Morne à l'eau, n° 48 ; déclaré par Eugène Jouenne, 50 ans, charpentier habitation Gaudechard section de Jabrun (idem)

légitimé par le mariage de ses parents le 31/01/1874

x 07/11/1883 Morne à l'eau, Clémence LORMEL, cultivatrice, fille de Guillaume Goudou, 70 ans, et Marcelline dite Esté RACHEL, 46 ans, cultivateurs au Morne à l'eau

o 31/01/1862 Morne à l'eau

d'où :

4.1 Rachel JOUENNE

o 10 d 17/12/1883 Morne à l'eau ; habitation Jabrun, section de Jabrun

x 05/07/1915 Morne à l'eau, Yvon Albert VIVIEN (mention marginale)

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

4.2 Catherine JOUENNE

- o 06 d 10/12/1887 Morne à l'eau ; habitation Jabrun, section de l'Est

4.3 Monique JOUENNE

- o 10 d 17/03/1890 Morne à l'eau ; habitation Saint Cyr section de Jabrun

4.4 Delphine JOUENNE

- o 15 d 22/01/1894 Morne à l'eau ; habitation Saint Cyr section de Jabrun
- + 14/11/1896 Morne à l'eau ; habitation Saint Cyr section de Jabrun ; 2 ans 9 mois ; déclaré par son oncle Augustin Jouenne, 41 ans

4.5 Adrien JOUENNE

- o 09 d 16/03/1896 Morne à l'eau ; habitation Saint Cyr section de Jabrun
- + 06/06/1977 Morne à l'eau (mention marginale)
- x 03/06/1924 Morne à l'eau, Alfrédine BOUTIN (mention marginale)

4.6 Lucien Jérôme JOUENNE

- o 20 d 28/07/1898 Morne à l'eau ; habitation Saint Cyr section de Jabrun

4.7 René Gustave JOUENNE

- o 02 d 10/11/1900 Morne à l'eau ; habitation Jabrun

On peut constater la remarquable stabilité de ces 4 frères, pères de familles nombreuses (6 à 8 enfants) légitimes ou légitimées par mariage après une longue cohabitation et reconnaissances systématiques des enfants à la naissance : ils sont tous les 4 restés cultivateurs dans un même ensemble géographique, la section de Jabrun du Morne à l'eau, dans l'immense plaine cannière. Les noms de certaines des habitations subsistent comme noms de « chemins » (<https://www.annuaire-mairie.fr/rue-morne-a-l-eau.html>) : chemin de Jabrun Saint Cyr, de Zabeth, de l'Espérance. La tombe de Morne à l'eau est bien entretenue et le patronyme est toujours porté, au Morne à l'eau et dans les communes avoisinantes.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)